

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 3 avril 2019

## INAUGURATION DE LA VOIE D'ESSAIS ALSTOM : DES INVESTISSEMENTS POUR L'EMPLOI ET L'INDUSTRIE FERROVIAIRE



La nouvelle voie d'essais N°51 du site d'Alstom à Belfort a été inaugurée ce mercredi 3 avril 2019, en présence de Sophie ÉLIZÉON, Prêfete du Territoire de Belfort, Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Florian BOUQUET, Président du Département du Territoire de Belfort, Damien MESLOT, Président du Grand Belfort, Romuald GICQUEL, Directeur du site d'Alstom à Belfort et de Jérôme GRAND, Directeur Territorial SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté. Deux ans après le début des travaux, cette inauguration marque une nouvelle étape pour le développement de l'industrie ferroviaire française grâce au travail conjugué de l'État, des collectivités locales, de SNCF Réseau et d'Alstom.

Le 6 février 2017, une convention de financement pour la modernisation de la voie d'essais sur le site d'Alstom à Belfort a été signée par toutes les parties prenantes, regroupées pour l'occasion autour de ce projet commun.



Cette modernisation de la voie d'essais 51 symbolise la volonté des partenaires de valoriser l'emploi et la filière ferroviaire française. Au-delà de l'aménagement technique, le projet permettra le développement des activités d'Alstom. Il apportera également une réponse à l'engagement pris par les collectivités visant à faire du site un centre européen de la maintenance du matériel roulant.

Trait d'union entre le bâtiment de maintenance des matériels roulants et le réseau ferré national, la voie 51 offre ainsi de nouvelles perspectives à Alstom. Les travaux de modernisation de la voie d'essais permettent notamment un accès direct des locomotives et des TGV sur le site industriel et la réalisation d'essais techniques à 60 km/h.

Ces travaux ont consisté à :

- + électrifier la voie d'essais de 850 mètres, qui sera pilotée à compter de juin 2019 par le Poste d'Aiguillage Informatisé de Belfort (en cours de construction),
- + mettre aux normes la voie pour des circulations des trains à 60 km/h.

**Ces aménagements font partie des réponses aux besoins de développement de l'industriel. L'investissement pour cette opération (études et travaux), d'un montant de 1 027 200 €, est assuré par l'État (250 000 €, soit 24,4 %), la Région Bourgogne-Franche-Comté (300 000 €, soit 29,2%), le Département du Territoire de Belfort (100 000 €, soit 9,7 %), le Grand Belfort (100 000 €, soit 9,7 %), SNCF Réseau (177 200 €, soit 17,3 %) et Alstom (100 000 €, soit 9,7 %).**

## CONTACTS PRESSE

### SNCF Réseau

Valérie LÉPINAY - 06 88 13 59 52 - valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

### Alstom

Céline GRUSSENMEYER-WOLF - 06 80 54 74 03 - celine.grussenmeyer-wolf@alstom.com

### Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie SOUVERBIE - 03 80 44 34 66 - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr

Hélène WOKOWSKI-PIERRE - 03 81 61 61 08 - helene.wokowski@bourgognefranche-comte.fr

### Préfecture du Territoire de Belfort

Emmanuelle MORANDEIRA - 03 84 57 16 67 - emmanuelle.morandeira@territoire-de-belfort.gouv.fr

### Département du Territoire de Belfort

Ugo TOUROT - 03 84 90 90 02 - ugo.tourot@territoiredebelfort.fr

### Grand Belfort

Lucie IENCO - 03 84 54 24 17 - lienco@grandbelfort.fr

